

Fonds ING pour une Economie plus Circulaire



Appel 2024 : Critères de sélection

- 1. Pour être pris en considération, les projets doivent répondre aux critères de recevabilité suivants :**
 - **Objectif** : Les projets doivent viser la formation, la remise à l'emploi et/ou la création d'emplois non délocalisables pour des personnes en insertion socioprofessionnelle dans les métiers qui contribuent à l'économie circulaire.
 - **Impact social et environnemental à long terme** : Les projets doivent s'inscrire dans la durée au-delà du soutien octroyé et renforcer, accélérer ou étendre leurs activités qui ont - ou auront - un impact local effectif pour renforcer les emplois de proximité (social) et réduire la pression sur les ressources (environnement), en complément aux initiatives existantes.
 - **Chaîne de valeur et partenariats** : Les projets impliqueront plusieurs acteurs de leur chaîne de valeur grâce à de nouvelles collaborations et synergies, à l'adaptation de filières ou savoir-faire existants, la création de nouveaux métiers ou de nouvelles filières, au développement d'une approche systémique... Le dossier décrira les rôles et les tâches des différents partenaires prévus ainsi que l'état d'avancement de chaque collaboration.
 - **Compétences de l'équipe et accompagnement externe** : L'équipe dispose d'un minimum de compétences en interne pour mener le projet à bonne fin et prévoit ou, à tout le moins, est prête à faire appel à un accompagnement et/ou des formations externes pour compléter ces savoirs et renforcer structurellement l'équipe dans le long terme. Veuillez consulter ci-dessous les listes d'organismes publics proposant ce type d'accompagnement dans votre région, souvent gratuitement.
 - **Lieu et ancrage** : Les projets doivent se dérouler et produire leurs effets principalement en Belgique. Les projets s'efforceront d'ancrer les activités ou les entreprises sur un ou plusieurs territoires belges en particulier.
 - **Echelle de Lansink et circuits fermés** : L'échelle de Lansink permet d'évaluer de façon graduelle la création de valeur apportée par l'économie circulaire en conservant au maximum les qualités et les volumes des ressources utilisées pour les biens et services. Ce qui a pour effet de prolonger la durée de vie des produits et de leurs composants.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds ING pour une Economie plus Circulaire

En se consacrant aux premiers stades sur cette échelle, les projets s'efforceront de travailler en circuit fermé en évitant ou limitant les déchets à tous les niveaux, en ce compris lors de la conception, approvisionnement, fabrication, emballage et gestion des invendus. L'approche d'écoconception et de réutilisation sera appliquée tant aux flux entrants qu'aux flux sortants, de façon à créer des cycles continus en circuits fermés tout au long de la chaîne de valeur.



- **Thèmes** : Tous les domaines entrent en considération tels que l'alimentation, la mobilité, l'énergie, les vêtements, la santé, le bâtiment et le logement, la culture, le sport, les loisirs...
- **Degré de maturité et calendrier** : Les projets doivent être suffisamment concrets et préparés pour démarrer effectivement dans les 6 mois qui suivent l'octroi du soutien. Les études de faisabilité ne sont pas visées par cet appel à projets. Les projets doivent être réalisés et le soutien utilisé au plus tard en juin 2026.
- **Communication** : Le dossier indiquera la stratégie et les actions de communication prévues pour assurer la réussite des projets auprès des partenaires, bénéficiaires et différents publics visés. Ici aussi, un avis ou un accompagnement peut être sollicité auprès de partenaires extérieurs, tels que ceux repris dans les listes ci-dessous.
- **Budget** : Le Fonds attribue une somme allant de 25.000 à 50.000 € par projet. Les projets décrivent clairement l'utilisation qui sera faite des moyens demandés au Fonds. Une partie du budget peut être consacrée à de l'accompagnement externe pour renforcer le projet et l'équipe porteuse du projet à moyen et long terme, si de tels services ne sont pas disponibles gratuitement auprès d'organismes publics repris notamment dans les listes ci-dessous. La répartition de l'ensemble des coûts doit être précisée et justifiée dans la demande de soutien financier. La pertinence du budget sera laissée à l'appréciation du jury.

2. Personnes et organisations pouvant introduire un projet:

- Les associations sans but lucratif, les organisations relevant de l'économie à finalité sociale, les petites entreprises (entreprises débutantes, entreprises d'une personne...), individus, collectifs, comités de quartier, écoles et autres établissements d'enseignement, centres de formation.
- Les partenariats sont indispensables entre ces acteurs et peuvent également se faire avec les pouvoirs publics et les sociétés commerciales.
- Ces derniers (pouvoirs publics et sociétés commerciales) ne sont pas directement visés par cet appel à projets mais sont encouragés à contribuer aux projets d'économie circulaire portés et dirigés par les autres acteurs cités plus haut.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds ING pour une Economie plus Circulaire

3. Lors de son évaluation des projets, le jury sera attentif aux critères de sélection suivants :

- Augmentation du nombre d'emplois et renforcement des compétences de personnes éloignées de l'emploi par leur mise au travail ou leur formation en économie circulaire
- Consolidation structurelle de l'organisation porteuse du projet et des partenariats
- Impact pertinent, durable et mesurable sur le maintien ou la restauration des ressources naturelles et la réduction des déchets (volumes concernés)
- Intégration de l'économie circulaire à une chaîne de valeur complète
- Pérennité économique et ancrage du projet dans le secteur et la région

4. Suggestions d'organismes proposant un accompagnement de projets d'économie circulaire dans les trois Régions :

Wallonie :

- Programme Next Circular Wallonia de la SRIW : <https://next.circularwallonia.be/#>
- Wallonie Entreprendre : <https://www.wallonie-entreprendre.be/fr/accompagnement/detecter-son-potentiel-de-transition-energetique-et-circulaire/>
- iES ! Incubateur de l'économie sociale en Wallonie : <https://www.i-es.be/>
- Programme Made Different : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/methodologie-made-different>

Bruxelles :

- Pour les entreprises liées au secteur de la construction : <https://ecobuild.brussels/>
- Pour les entreprises liées à l'économie circulaire (hors construction) : <https://circlemade.brussels/>
- Pour booster une idée, un projet, une entreprise via Greenlab, accélérateur de start-ups durables : <https://hub.brussels/fr/greenlab-accelerateur-pour-start-ups-durables/>
- Rendre son business model plus durable : <https://hub.brussels/fr/services/coaching-pour-rendre-votre-business-model-plus-durable/>
- Lancement d'un commerce : <https://hub.brussels/fr/services/coaching-lancer-developper-commerce/>

Flandres :

- Conseil et accompagnement d'entreprises en économie circulaire par VLAIO (Vlaams Agentschap voor Innoveren & Ondernemen) : <https://www.vlaio.be/nl/begeleiding->



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique
RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES
TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds ING pour une Economie plus Circulaire

[advies/duurzaam-ondernemen/circulaire-economie/waar-vind-je-advies-begeleiding-inzake](#)

- Réseau d'experts en économie circulaire : <https://vlaanderen-circulair.be/nl/circleaid-2>
- Inspiration, connexion et conseil par Vlaanderen Circulair : <https://vlaanderen-circulair.be/nl/contact>



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE